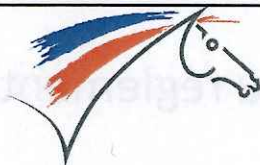


Point 9

Procédures concours frontaliers



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

Ouverture des compétitions fédérales aux chevaux stationnés à l'étranger

Création des Listes Invités

22/11/11

SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE CRE

1



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

Création des Listes Invités

Rappel des contraintes antérieures

Obligation d'identification au SIRE pour participer aux compétitions fédérales

- Cout : signalement graphique/édition d'un nouveau livret
- Délai pouvant aller jusqu'à 3 mois

Actions auprès du Ministère de l'Agriculture

- Demande officielle de la FFE soutenue par les Présidents de CRE : **10 mars 2011**
- Finalisation d'un projet commun IFCE-SIRE / FFE : **26 mai 2011**
- Validation d'une procédure simplifiée par le Ministère de l'Agriculture : **22 juillet 2011**

→ Nouvelles dispositions du règlement général des compétitions FFE

Création des Listes Invités → Applicable au 1er septembre 2011

22/11/11

SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE CRE

2



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

Contenu réglementaire

Chapitre II-Art 7.1-B : Procédure d'inscription pour les chevaux stationnés dans un pays membre de l'Union Européenne autre que la France et concourant en France

Conditions spécifiques par liste donnant accès aux épreuves correspondantes :

- **Invités Club**: ouverte à tous poneys, tous chevaux.
- **Invités Poney**: ouverte à tous poneys, 148 cm non ferré maxi.
- **Invités Amateur, Pro** : tout poney / cheval, pouvant justifier d'origines connues.

22/11/11

SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE CRE

3



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

Inscription en ligne gratuite

- Sur le site www.ffe.com
- Identification
FFEcompet / FFClub
 - Numéro de licence
 - Mot de passe
- Menu « CHEVAUX »
« Inscription Liste Invités »

Informations accessibles
dans **TOUT SAVOIR**

- Rubrique « chevaux et poneys »
- Titre « inscription chevaux étrangers »

The screenshot shows the FFE website interface. The top navigation bar includes 'FFEcompet' and 'Compétitions Amateur'. A sidebar menu on the left lists various user options, with 'CHEVAUX' and 'Inscription Liste Invités' circled in red. The main content area displays 'DUCs Amateur et Pro 2012' and 'Appel à candidature CSIO Ch,J,YR'.

Inscription d'un cheval étranger sur la liste des invités

Tout équidé stationné dans un pays membre de l'Union Européenne autre que la France participant à un concours ou présent dans l'enceinte d'un concours doit être muni d'un document d'identification aux normes européennes.
 Pour engager un poney / cheval dans une compétition de la FFE, celui-ci doit être enregistré à la FFE sur les listes « Invités » des poneys / chevaux.

Compte : EP027176

Nom du cheval*

N° UELN*

N° puce

Liste Invités* Club Poney Amateur/Pro

Date de naissance*

Sexe* Jument Mâle Hongre

Taille (cm)

Lieu de stationnement

Adresse

Pays Allemagne

Membre de l'UE autre que la France

Propriétaire

Nom

Adresse

Pays Allemagne


Téléphone

Copie du document d'identification (.pdf ou .jpg) Parcourir...

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de ces informations et je m'engage à envoyer par courrier, la copie du document d'identification, à FFEcompet, 9 bd MacDonald, 75019 Paris si je ne télécharge pas le fichier.

* champs obligatoires

22/11/11 SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE CRE 5

 **FFE Les procédures fédérales**

Engageur | Compétiteur | Organisateur | **Cheval** | Concours Nationaux | Int

Vous êtes ici : ToutSavoir > Cheval > Qu'est ce que l'UELN ?

Qu'est ce que l'UELN ?

L'UELN ou Universal Equine Life Number est un numéro unique attribué à chaque cheval dans le monde.
 Il est constitué d'un suffixe de 6 caractères identifiant la base de données dans laquelle le cheval a été enregistré et du numéro unique du cheval attribué par l'organisme l'ayant identifié pour la première fois.

L'UELN se compose donc ainsi :

- les 6 premiers chiffres pour le code UELN :
 - code ISO du pays de la base de données (3 chiffres) [En savoir plus](#)
 - code de la base de données dans le pays [En savoir plus](#)
- + 3 caractères alphanumériques : numéro d'ordre du cheval dans la base de données, choisis selon l'organisme émetteur du passeport.

Exemple : 123001 00987654

Cet UELN unique permettra à terme de retrouver la trace d'un cheval où que ce soit dans le monde.
 Pour tout cheval né en France, le numéro SIRE est une composante de l'UELN.

Il est également différent du numéro du transpondeur.

Pour toute question, contactez :

Melle Bérengère LACROIX
 UELN Project Manager
 contact@ueln.net

Détail sur : www.ueln.net

Exemple en France

- Code pays : 250
- Code base : 001
- Numéro SIRE
9 caractères

6



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

En complément

- **Engagement d'un cheval inscrit sur une liste Invités**
 - Recherche par le nom du cheval
 - Pas de communication d'un numéro SIRE

- **Certificat sanitaire Intracommunautaire**
 - Obligatoire lors de déplacements dans l'Union Européenne
 - Etabli par un vétérinaire agréé et validé par la DDPP
 - Exception faite du Royaume Uni et de l'Irlande
Plus d'info : <http://www.defra.gov.uk/forms/tag/export-licence>

- **Identification au SIRE**
L'obligation d'identifier un équidé auprès du SIRE demeure lorsqu'il est présent sur le territoire français plus de 30 jours consécutifs.

22/11/11

SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE CRE

7



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

CONTACT FFE

02 54 94 46 31

22/11/11

SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE CRE

8